

## Communiqué de presse

Les Autorités luxembourgeoises ont été informées par les responsables des magasins Cactus qu'il y a une suspicion de présence d'histamine dans les produits suivants:

Filet de thon sashimi , brochettes de poisson mixte (nature et marinées).

Les personnes ayant acheté un de ces produits en vrac au comptoir poissonnerie entre jeudi 12/04/18 et samedi 14/04/18 ou en barquette ( DLC :14/04,15/04 et 16/04 ) au rayon libre service d'un magasin Cactus sont priées de ne pas consommer le produit et de le ramener au magasin où il sera remboursé.

Des concentrations élevées d'histamine dans le poisson peuvent entraîner une réaction allergique après consommation de ce dernier.

Des personnes ayant consommé un de ces produits et présentant des symptômes d'allergie sont invitées à consulter un médecin et à signaler cette consommation.

Personne de contact: Dr Félix Wildschutz 621 139504

Communiqué par les Ministères de l'Agriculture,  
de la Viticulture et de la Protection des  
Consommateurs et de la Santé